



Tournoi Vétérans en triplettes

Dimanche 25 mars 2018 à 13h00

Hall Omnisports de Wanze
Rue Géo Warzée 19 à 4520 Wanze
Tél : 085/25.16.92

1. **Tournoi par équipes de 3 joueurs ou joueuses vétérans** avec handicap (le handicap s'inscrivant en début de set).
2. Les équipes seront réparties en 2 groupes en fonction du classement cumulé des joueurs. Le tournoi se déroulera en poules et ensuite finales directes si plusieurs poules.
Entre 10 et 16 tables seront disponibles.
3. En poule, chaque équipe jouera 2 matches contre chaque équipe adverse, un simple et un double. Le simple sera joué alternativement par chacun des joueurs. En suivant l'ordre d'inscription des joueurs, le joueur 1 jouera le premier simple; contre l'équipe suivante ce sera le joueur 2; ensuite le joueur 3, puis à nouveau le joueur 1 et ainsi de suite. Les joueurs qui ne disputent pas le simple jouent le double.
4. Le classement de la poule s'effectue par l'addition des victoires individuelles. En cas d'égalité : départage aux victoires, sets et points entre les équipes concernées.
5. S'il y a plusieurs poules par groupe, lors de la phase finale (1^{er} contre 1^{er}, 2^e contre 2^e, etc...) les rencontres se disputent suivant la formule :

Un joueur joue 2 simples, les 2 autres joueurs jouent 1 simple et 1 double mais avec arrêt au score acquis.

Le joueur qui joue les deux simples est celui désigné par la tournante.

Ordre de rencontres : A contre B, B contre A, C contre C, A contre A, double.

6. **Une limitation à 40 points est instaurée pour former les équipes.**

NC=1 - E6=2 - E4=3 - E2=4 - E0=5 - D6=6 - D4=7 - D2=8 - D0=9 - C6=10 - C4=11 - C2=12 - C0=13 - B6=14 - B4=15 - B2 = 16

Les groupes seront constitués en fonction du classement cumulé des joueurs et les poules en fonction de l'âge cumulé des participants.

7. L'ordre d'inscription des joueurs est libre et déterminera l'ordre dans lequel les joueurs disputeront les simples. Les matches se disputent en 3 sets gagnants.
8. Le droit d'inscription est fixé à 5 € par joueur ou joueuse.
9. Les inscriptions sont à envoyer pour le jeudi 22 mars 2018 au plus tard à **Dominique Croes, rue de Loncin 34 à 4432 Alleur.**
Tél. : 04/246.31.24 ; gsm : 0477/386.917 ; adresse e-mail : dominique.croes@teledisnet.be

10. Cette compétition entre en ligne de compte pour le challenge de la Commission des vétérans.

Un repas pourra être servi à partir de 18h : **2 boulets-frites sauce liégeoise au prix de 9 €**
1 boulet-frites (menu enfant) au prix de 7,50 €

Réservations obligatoires auprès de Michel MATOT, Président du TTC Wanze
Tél : 0495/90.46.59 - E Mail : michelmatot@voo.be pour le jeudi 22 mars à 18h00 au plus tard.